



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Poitiers, le 3 juin 2024

Fin de la limitation de l'usage de l'eau potable sur les communes de Bouresse, Dienné, Lhonnaizé, Saint-Laurent-de-Jourdes, Valdivienne, Mazerolles et Verrières

Des analyses supplémentaires menées dans les communes de Bouresse, Dienné, Lhonnaizé, Saint-Laurent-de-Jourdes, Valdivienne, Mazerolles et Verrières ont indiqué un retour à la normale en ce qui concerne la qualité de l'eau potable fournie.

À partir de ce lundi 3 juin 2024, il sera possible de consommer à nouveau l'eau du robinet sans aucune restriction.

Contact presse
Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Mél pref-communication@vienne.gouv.fr



7, place Aristide Briand

86000 Poitiers